

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants de Walferdange que le collègue échevinal, dans sa séance en date du 17 décembre 2024, a édicté le règlement temporaire d'urgence en matière de circulation suivant à l'occasion des travaux de la Ville de Luxembourg à la station d'épuration de Beggen à Bereldange :

Accès interdit aux piétons (Signal C,3g)

Du mercredi 18 décembre 2024 de 07.00 heures jusqu'au mercredi 30 juillet 2025 à 17.00 heures, suivant les besoins des travaux, l'accès du tronçon du trottoir de la rue du Pont à Bereldange, entre la route de Luxembourg et l'entrée de la station d'épuration, du côté impair, est interdit aux piétons. Les piétons sont obligés d'emprunter le passage aménagé du côté des maisons avec les numéros pairs.

Priorité à la circulation venant en sens inverse (signal B,5)

Du mercredi 18 décembre 2024 de 07.00 heures jusqu'au mercredi 30 juillet 2025 à 17.00 heures, suivant les besoins des travaux, la largeur libre de la chaussée sur le tronçon de la rue du Pont à Bereldange entre l'immeuble 115, route de Luxembourg et l'entrée de la station d'épuration, ne permettant pas le croisement de deux véhicules, les conducteurs circulant du côté des maisons avec les numéros pairs doivent céder le passage à ceux qui viennent en sens inverse et il leur est interdit de s'engager dans le passage étroit tant qu'il n'est pas possible de traverser ledit passage sans obliger les conducteurs venant en sens inverse à s'arrêter.

Priorité par rapport à la circulation venant en sens inverse (signal B,6)

Du mercredi 18 décembre 2024 de 07.00 heures jusqu'au mercredi 30 juillet 2025 à 17.00 heures, suivant les besoins des travaux, la largeur libre de la chaussée sur le tronçon sur le tronçon de la rue du Pont à Bereldange entre l'immeuble 115, route de Luxembourg et l'entrée de la station d'épuration, ne permettant pas le croisement de deux véhicules, les conducteurs circulant du côté des maisons avec les numéros impairs ont la priorité de passage par rapport aux conducteurs venant en sens inverse.

Walferdange, le 17 décembre 2024.

Le Secrétaire,



Patrick Delmarque

Le Bourgmestre,



François Sauber